opusdei.org

Constitution Apostolique « Lumen Gentium »

Concile Vatican II. Extrait du document conciliaire qui traite de l'appel universel à la sainteté, un message que diffuse l'Opus Dei. (Chap. V, n° 41 et 42)

03/03/2006

La pratique multiforme de l'unique sainteté

41. En divers genres de vie et parmi des occupations différentes, c'est une

unique sainteté que cultivent ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu; obéissant à la voix du Père et adorant le Père en esprit et en vérité, ils suivent le Christ pauvre, humble et chargé de la croix, pour mériter de participer à sa gloire. Chacun doit, selon ses capacités et sans aucune hésitation, s'engager dans la voie de la foi vive qui éveille l'espérance et opère par la charité.

A l'image du Grand-Prêtre éternel, pasteur et évêque de nos âmes, les pasteurs du troupeau du Christ doivent, avant toutes choses, accomplir leur ministère dans la sainteté, avec élan, humilité et courage. Un tel ministère ainsi rempli sera pour eux un moyen idéal de sanctification. Élus à la plénitude du sacerdoce, ils reçoivent une grâce sacramentelle qui leur permet d'exercer parfaitement le devoir de la charité pastorale par la prière, l'offrande du saint sacrifice et la

prédication, par tout ce qui sollicite l'attention et requiert l'activité d'un évêque. Qu'ils ne craignent pas de donner leur propre vie pour les brebis et, se faisant les modèles de leur troupeau (cf. I *Petr.* 5, 3), qu'ils suscitent également par leur exemple, au sein de leur Eglise, une sainteté sans cesse grandissante.

A l'instar des évêques, dont ils forment la couronne spirituelle, et ayant part grâce au Christ, éternel et unique Médiateur, à la grâce que comporte la charge d'évêque, les prêtres doivent, par l'accomplissement quotidien de leur devoir, grandir dans l'amour de Dieu et du prochain, conserver intact le lien de la communion sacerdotale, abonder en toutes sortes de biens spirituels et donner à tous le vivant témoignage de Dieu; tels ces prêtres qui, au cours des siècles, dans un ministère souvent humble et obscur, ont laissé un magnifique exemple de

sainteté, et dont l'Eglise de Dieu fait la louange. En s'acquittant du devoir de la prière et du saint sacrifice en faveur de leurs ouailles et pour toue le peuple de Dieu, en ayant conscience de ce qu'ils font et en imitant ce qu'ils touchent, loin d'être arrêtés par les soucis, les périls et les fatigues de l'apostolat, ils parviendront, au contraire, par ces moyens, à une haute sainteté, s'ils ont soin de nourrir et d'alimenter leur action aux sources inépuisables de la contemplation pour la joie de l'Eglise de Dieu tout entière. Tous les prêtres, et principalement ceux qui, d'après le titre spécial de leur ordination, sont appelés prêtres diocésains, se rappelleront combien la fidélité à leur évêque, leur généreuse coopération avec lui contribuent grandement à leur sanctification.

Cette mission et cette grâce du sacerdoce suprême, les ministres

d'ordre inférieur et, en premier lieu, les diacres y participent également de façon particulière. Officiant aux mystères du Christ et de l'Eglise, ceux-ci doivent se maintenir purs de tout vice, plaire à Dieu et s'employer à toutes sortes de bonnes oeuvres devant les hommes (cf. I Tim. 3, 8-10 et 12-13). Les clercs, appelés par le Seigneur, mis à part pour son service et qui se préparent sous la vigilance des pasteurs, à la charge de ministres sacrés, doivent conformer leurs esprits et leurs coeurs à une élection aussi sublime. Adonnés à l'oraison. fervents dans la charité, qu'ils soient attentifs à tout ce qui est vrai, juste et de bonne renommée, agissant uniquement pour la gloire et l'honneur de Dieu. A ces clercs il faut joindre les laïcs choisis par Dieu et que l'évêque invite à s'adonner plus complètement aux oeuvres apostoliques et à travailler fructueusement dans la vigne du Seigneur.

Les époux et les parents chrétiens, engagés dans la voie qui leur est propre et fidèles à leur amour, doivent s'aider mutuellement dans la grâce durant toute leur vie. Les enfants, qu'ils ont généreusement acceptés de la main de Dieu, ils les élèveront dans la doctrine chrétienne et leur inculqueront le sens des vertus évangéliques. Ils offriront ainsi à tous l'exemple d'un amour inlassable et généreux, ils édifieront la communauté fraternelle de la charité et deviendront témoins et coopérateurs de la fécondité de la Mère Eglise, en signe et en participation de l'amour dont le Christ a aimé son Epouse, avec lequel il s'est livré pour elle. Un exemple analogue nous est encore proposé par les personnes veuves et les gens non mariés qui peuvent, eux aussi, contribuer notablement à la sainteté et à l'activité de l'Eglise. Quant à ceux qui se livrent à des travaux souvent pénibles, ils doivent par ces

réalisations humaines se perfectionner, aider leurs concitoyens, améliorer les conditions sociales et celles de la création tout entière; et mieux encore, par une charité active, une joyeuse espérance, par le support mutuel des épreuves, imiter le Christ, lui dont les mains s'exercèrent aux travaux manuels et qui travaille continuellement avec le Père au salut de tous les hommes. Enfin, par leur travail de chaque jour, ils doivent s'élever à une plus haute sainteté qui fera d'eux aussi des apôtres.

Quant à ceux qui sont accablés par la pauvreté, la faiblesse, la maladie et l'adversité, ou qui souffrent persécution pour la justice, qu'ils se sachant unis de façon particulière au Christ souffrant pour le salut du monde. Le Seigneur dans son Evangile les a proclamés bienheureux et "le Dieu... de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire

éternelle dans le Christ, après ces quelques souffrances, achèvera son oeuvre, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables" (I *Petr.* 5, 10).

Tous les fidèles donc se sanctifieront davantage chaque jour dans leur condition, dans les devoirs de leur état ou les circonstances de leur vie et par tout ce dont nous venons de parler, à condition de tout accueillir avec foi de la main du Père céleste et de coopérer avec la volonté divine en manifestant à tous, dans l'accomplissement de leur tâche temporelle, la charité dont Dieu a aimé le monde.

Voie et moyens de la sainteté

42. "Dieu est amour; et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui" (I *Jn* 4, 16). Or Dieu a répandu son amour dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (cf. *Rom.* 5, 5); voilà

pourquoi le don primordial et souverainement nécessaire est la charité, par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toute chose et le prochain par amour pour lui. Mais pour que la charité, comme le bon grain, croisse et produise des fruits, chacun des fidèles doit s'ouvrir à la parole de Dieu et, avec l'aide de la grâce, accomplir effectivement la volonté divine, recevoir fréquemment les sacrements, surtout l'Eucharistie, et participer souvent aux célébrations liturgiques. Ils s'appliqueront constamment à la prière, à l'abnégation d'eux-mêmes, à servir assidûment leurs frères et à la pratique de toutes les vertus. La charité, en effet, en tant que lien de la perfection et accomplissement de la loi (cf. Col. 3. 14; Rom. 13, 10), règle, informe et conduit à leur fin tous les moyens de sanctification. Ainsi la charité envers Dieu et envers le prochain est-elle la marque

distinctive qui caractérise le vrai disciple du Christ.

Jésus, le Fils de Dieu, a manifesté sa charité en offrant sa vie pour nous: nul donc n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour lui et pour ses frères (cf. I In 3, 16; In 15, 13). Dès l'origine, des chrétiens ont été appelés - et toujours certains le seront, - à rendre à la face de tous, et surtout des persécuteurs, ce suprême témoignage de l'amour. Aussi le martyre, où le disciple devient semblable au Maître, en acceptant volontiers la mort pour le salut du monde, où il lui devient conforme par l'effusion du sang, est-il estimé par l'Eglise comme une faveur du plus haut prix et la marque de la suprême charité. Et si ce privilège échoit au petit nombre, tous doivent cependant être prêts à confesser le Christ devant les hommes et à le suivre sur le chemin de la croix, dans les persécutions qui ne manquent jamais à l'Eglise.

Pareillement la sainteté de l'Eglise affectionne particulièrement les multiples conseils dont le Seigneur dans l'Evangile propose l'observance à ses disciples. En tête de ces conseils il faut placer le don précieux de la grâce, que le Père accorde à quelques-uns (cf. Mt. 19, 11; I Cor. 7, 7), de se consacrer à Dieu seul par la virginité ou le célibat, avec un cœur plus facilement intègre (cf. I Cor. 7, 32-34). Cette parfaite continence en vue du Royaume des cieux, l'Eglise, qui en a toujours eu une très haute idée, la considère comme un signe et un stimulant de la charité et comme une source peu commune de fécondité spirituelle dans le monde.

L'Eglise se souvient aussi de l'avertissement de l'Apôtre invitant les fidèles à la charité, les exhortant à avoir en eux les mêmes sentiments

qui furent en Jésus-Christ, lequel "s'est anéanti lui-même en prenant la nature d'esclave... en se faisant obéissant jusqu'à la mort (Phil. 2, 7-8), et pour nous "de riche qu'il était se fit pauvre" (II Cor. 8, 9). Cette charité et cette humilité du Christ ne peuvent en aucun moment se passer de l'imitation ou du témoignage qu'en donnent ses disciples. Notre Mère l'Eglise se réjouit donc de constater qu'en son sein beaucoup d'hommes et de femmes suivent de plus près cet anéantissement du Sauveur et le manifestent de façon plus éclatante en embrassant la pauvreté dans la liberté des fils de Dieu et en renonçant à leur propre volonté; en d'autres termes, que des chrétiens se soumettent à un homme pour l'amour de Dieu, en ce qui regarde la perfection, au-delà de l'étroite mesure du précepte, afin de se conformer davantage au Christ obéissant.

Tous les fidèles donc sont invités - et même tenus - à rechercher la sainteté et la perfection de leur état. A cette fin, qu'ils s'efforcent d'orienter leurs tendances dans la voie droite, de peur que l'usage des choses de ce monde et un attachement aux richesses contraire à l'esprit de la pauvreté évangélique n'entravent chez eux la poursuite de la charité parfaite. C'est ainsi en effet que l'Apôtre nous met en garde: Ceux qui usent de ce monde ne doivent pas s'y arrêter; car elle passe, la figure de ce monde (Cf. I Cor. 7, 31 gr.).

pdf | document généré automatiquement depuis <u>https://opusdei.org/fr-fr/article/constitution-apostolique-lumen-gentium/</u> (23/11/2025)